

Décision

Générale

colonial

Décision n° 329 pris en en conseil d'administration, portant abrogeons de Flarreté 609 du 13 juin 1938 et approuvant le plan d'un terrain sis à Boulaos affecté au Commandant de Air.

n° 329

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 mars 1939

Numéro JO
n° 508 du 31/03/1939

Date du numéro
31 mars 1939

TEXTE INTÉGRAL

Est abrogé l'arrêté n° 605 du 15 Juin 1935 pris en Conseil d'Administration, approuvant le plan d'un terrain sis à Boulaos, affecte à le Commandant de Air. Est approuvé le plan, ci-annexe, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 9,,28 m 2.25, sis à Boulaos et atfecte à M. le Commandant de l'Air, en vue de la construction de logements pour sous-officiers.